



CHARTRE DU JOUEUR DES EQUIPES

2018

Vous faites partie des meilleures joueuses et des meilleurs joueurs de notre club, et à ce titre, l'Association Sportive vous assiste pour pratiquer votre sport et représenter notre club dans les meilleures conditions possibles, que ce soit dans les compétitions individuelles ou par équipe.

En tant que premiers représentants de notre club, l'Association Sportive attend de vous une conduite exemplaire et que vous contribuiez au développement sportif du golf au sein du club.

Cette charte définit les droits et devoirs à respecter.

SELECTION DES JOUEURS

Tout joueur sélectionné doit manifester sa motivation et sa volonté de jouer en équipe et œuvrer pour être un modèle de référence dans le club et plus particulièrement vis-à-vis des jeunes golfeurs.

Pour chaque compétition, la sélection est effectuée par le capitaine de l'équipe, désigné par le comité de l'association sportive, en prenant en compte les éléments suivants :

- l'esprit sportif et la combativité
- la forme tant physique que technique au moment de l'épreuve
- la disponibilité aux dates des différentes compétitions
- la capacité du joueur à privilégier une stratégie d'équipe plutôt qu'individuelle
- les résultats obtenus lors des compétitions extérieures en Grand Prix ou autres en strokeplay
- l'index
- l'expérience du joueur en compétition par équipe.

LES DEVOIRS

- Etre membre de l'Association Sportive et abonné au Golf de Rennes
- S'impliquer dans la vie du club, être au contact des membres de l'association et contribuer une journée (ou plus) par an à la vie de l'association, par exemple :
 - consacrer une journée à l'Ecole de Golf (démonstration, échanges avec les élèves)
 - accompagner les équipes de jeunes sur un championnat
 - faire le starter lors d'une compétition du club
 - participer aux opérations de promotion du golf organisées par l'association
- Participer à un maximum de compétitions du club, et si possible au Grand Prix de Rennes et au Championnat du Club
- Participer aux entraînements collectifs prévus par la Commission Sportive
- Se rendre disponible pour les compétitions par équipe

- Avoir l'esprit club et l'esprit d'équipe
 - se conformer aux décisions du capitaine de l'équipe
 - se battre pour les résultats de l'équipe
 - aider et soutenir ses coéquipiers
 - ne pas oublier que l'équipe est constituée d'un collectif de joueurs
- Avoir un comportement irréprochable sur le parcours et au club-house.

LES DROITS

- Représenter le golf de Rennes et être membre de l'Equipe
- Légitimité à proposer ses services pour toute activité sportive au service du club (le bureau de l'association vous est ouvert)
- Participation de l'Association Sportive aux frais engagés pour les compétitions officielles par équipe
- Porter la tenue de l'équipe
- Possibilité de bénéficier d'un tarif préférentiel pour l'abonnement au Golf de Rennes :
 - Moins de 18 ans et index inférieur à 5 pour les garçons et 8 pour les filles : 100€
 - Moins de 29 ans et index inférieur à 2.9 pour les messieurs et 5.9 pour les dames : 200€
 - Plus de 26 ans et index inférieur à 3.3 pour les messieurs et 6.3 pour les dames : 50 % de remise
- Possibilité de bénéficier d'un tarif préférentiel pour l'achat de cartes de practice
- Possibilité de bénéficier d'une aide financière pour les compétitions comptant pour le mérite amateur pour les jeunes (scolaires et étudiants) ou les demandeurs d'emploi. Sont concernés les joueuses et joueurs inscrits au mérite amateur ainsi que les moins de 17 ans d'un index inférieur à 8.4 pour les garçons et 11.4 pour les filles. L'aide se compose d'un forfait financier de 50 € par inscription à un Grand Prix (hors grand prix de Rennes) et de 15 € pour chaque point de classement au mérite amateur obtenu

Je reconnais avoir pris connaissance des règles de fonctionnement des équipes sportives du Golf de Rennes énoncées dans la « charte du joueur des équipes » et m'engage à tout mettre en œuvre pour être performant(e) tout au long de l'année lors des grands rendez-vous sportifs.

Fait à Rennes, le

Signature du joueur